

BREIZ SANTEL



**Mouvement pour la protection
des monuments religieux bretons**

AUTOMNE-HIVER 2005 - NUMÉRO 200-201 - PRIX 1,50 EURO

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE BREIZ SANTEL

**L'assemblée générale 2006
aura lieu le samedi 22 avril.**

**Des informations complémentaires
vous seront communiquées
dans la prochaine revue**

Association fondée en 1952
et reconnue d'utilité publique

Fondateur Gérard Verdeau (1931-1975)

Présidente Marie-Aimée Bernard

Siège social
20, rue des Vénètes, 56000 Vannes

Correspondance
Secrétariat général Breiz Santel
B.P. 22 - 56260 Larmor-Plage

Bulletin d'information trimestriel
Directeur de la publication
Marie-Aimée Bernard

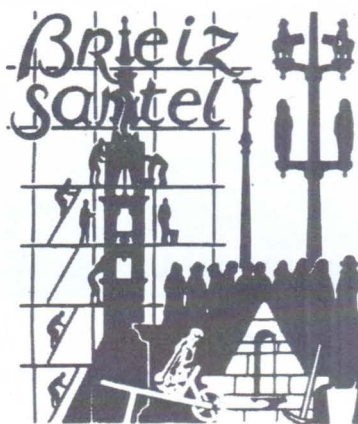
Conception René Moreau

Commission paritaire n° 59441

Photocomposition - Impression
Atelier d'Impression Lorientais
56600 Lanester

EN COUVERTURE :

La Madone aux rosiers.
STEFAN LOCHNER.



Ce qu'est Breiz Santel...

Appuyé par sa revue, *Breiz Santel*, le mouvement pour la protection des monuments religieux bretons, a été fondé à Vannes le 16 avril 1952. Comme son nom l'indique, il veut concourir à la renaissance de tous les monuments religieux bretons, humbles croix de chemin, chapelles, fontaines... en les restaurant et en les animant. Il souhaite aussi pouvoir susciter de nouvelles initiatives dans un jaillissement religieux et artistique.

Bien des ruines, hélas, jonchent la terre bretonne malgré les réactions encore peu nombreuses mais combien encourageantes (comités de quartier, chantiers de jeunes). La plus grande partie de ce patrimoine peut et doit être sauvée dans un sursaut de bonne volonté. Le remède est à la portée de nos mains. Il suffit d'être tenaces. Tenaces avec nos cœurs, tenaces avec nos bras, tenaces avec nous-mêmes ; ces monuments témoignent de l'existence et de la personnalité d'une communauté.

Certes, de nombreux efforts ont abouti. Mais des milliers de chapelles peuplent notre pays. Il n'y aura pleinement d'action efficace que si les Bretons retrouvent l'élan d'autrefois, l'ardeur édifiatrice qui sema croix et clochers par la campagne, et l'infatigable ferveur qui menait nos pères sur les routes du « Tro Breiz ». Tous, pour cela, nous pouvons faire quelque chose. Nous le devons. Notre association est un mouvement qui se veut jeune et vivant. Qui que vous soyez, apportez-lui votre soutien avec enthousiasme, pour Dieu, pour la « beauté sacrée de la Bretagne ».



LA CHAPELLE SAINT-THEY A LA POINTE DU VAN, EN PRIMELIN, FINISTÈRE.

POÈMES BLEUS

*Pense si tu la connais
A cette petite chapelle
A ce dernier refuge occidental
Du bon Dieu, mort paraît-il
Peut-être assassiné
Allez chercher le criminel
Elle passe son purgatoire
A la Pointe du Van, là-bas*

Bien sûr, elle ne sert plus à rien
Elle a de la barbe d'écume au menton
Un pêcheur retraité
En fait visiter les absences
Quand il y a beaucoup de monde
En état de curiosité.
Elle ressemble à quelque chose
D'infiniment solitaire
Elle doit penser que les hommes
Qui l'ont construite
Elle doit penser, et pourquoi
Les pierres ne penseraient-elles pas,
Que c'étaient de braves gens
Un peu fous
Qui voyaient des saints partout
Les Bretons en furent prodiges
Et des diables et des sirènes
Alors que dans ce vieux monde
On ne voit plus rien du tout
Sinon les faubourgs de la lune.

Georges Perros.

Passage extrait de « Poèmes bleus ». Collection le Chemin,
Édités en 1962 chez Gallimard

LA CATHÉDRALE DE SAINT-POL-DE-LÉON EN FINISTÈRE

Le thème des vitraux de la cathédrale Saint-Pol-Aurélien

Les vitraux, cette paroi de lumière qui sépare l'espace profane du lieu sacré, ont de tout temps reflété la spiritualité de la société qui les conçut. Pourtant, ce trait essentiel ne doit pas faire oublier que les vitraux rappellent à chacun, pour peu qu'il en soit conscient, l'Histoire des pères. Si la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon peut, en quelque sorte, constituer un archétype de ces phénomènes, il faut toujours avoir à l'esprit sa pauvreté relative en vitraux, compensée, il est vrai, par le fait que les deux principales périodes de cet art y sont représentées.

Le reflet d'une spiritualité

La spiritualité donne au vitrail de la vie, en même temps qu'un sens, et son analyse permet de retrouver, comme enfouies dans la lumière, les mentalités successives du peuple chrétien.

Ainsi nous rencontrons dans le côté Sud, le reste d'une série de deux vitraux du XVI^e siècle évoquant les actes de miséricordes. Le vitrail subsistant, qui relate les gestes que tout chrétien doit accomplir envers les malades, les pèlerins, les prisonniers et les pauvres,

nous rappelle qu'à cette époque la spiritualité inquiète des catholiques est marquée par l'idée omniprésente du rachat de la faute.

Ce phénomène est, en grande partie, généré par la question de la montée de la bourgeoisie. En effet, Rome condamne certaines pratiques économiques liées à l'essor des échanges commerciaux, tels que prêts, assurances, etc., et que cette bourgeoisie, qui alors se constitue et cherche ses points de repère, en éprouve un certain malaise dans ses relations avec l'argent, d'autant plus que les hommes de la fin de l'époque médiévale restent très marqués par la notion de Salut ; la Réforme est en partie liée à cette question. Il leur faut donc, pour exorciser ce malaise, mettre en avant les actions qui leur permettent de pouvoir figurer parmi les élus, à savoir, soulager les pauvres et les indigents, images vivantes du Christ.

Aussi fondamentale que la préoccupation de la miséricorde est la question du Jugement Dernier, prix à payer pour les actions réalisées durant l'existence terrestre. C'est pourquoi on trouve, dans le bas-côté Nord, un vitrail

représentant cette scène, témoignage d'une très grande inquiétude dont la présence obsédante des damnés est l'élément le plus caractéristique. Cette iconographie liée, en partie au problème du Salut, mais surtout aux malheurs du temps, se fait alors le poignant témoin d'esprits désorientés, ayant perdu une bonne part de leurs points de repère, et se raccrochant désormais à une religion plus affective. Cela se trouve être une des causes de la désaffection grandissante des populations pour le dogme, et de leur retour au culte pré-chrétien, alors que les élites, quant à elles, se tournent vers le mysticisme.

C'est dans ce contexte, et dans le but de calmer les esprits, que le Concile de Trente réaffirme le maintien du dog-

me, et réintroduit l'image du Purgatoire quelque délaissée jusque-là.

Après les hiatus des XVII^e et XVIII^e siècles, l'art du vitrail réapparaît à Saint-Pol, comme dans toute la Chrétienté, au XIX^e siècle. Par ce biais, l'Église entend réaffirmer sa présence dans la dévotion des fidèles, et répondre à ses détracteurs. Ainsi, nous trouvons dans la rangée supérieure du Chœur la représentation de la *traditio legis*, qui fait de Pierre l'apôtre principal et du pape son successeur direct, et dont le but est d'insister à la fois sur son ancienneté vénérable et sur sa légitimité.

A cette époque, les multiples attaques dont l'Église catholique fait l'objet sont très virulentes, du plan politique, avec la Révolution française et l'Unité italienne, à la question de sa présence dans la société, avec la montée du courant anti-clérical, en passant par l'évolution des idées, avec l'apparition du scientisme, elle est bousculée, ne trouvant son salut que dans sa riche Histoire qui, jointe au rétablissement du dogme de l'infailibilité pontificale, à la suite du Concile de Vatican I en 1871, l'entraîne à mettre l'accent sur cette même *traditio legis*.

La présence de l'Évangile est marquante au XIX^e siècle, car elle rappelle les mystères du Seigneur en insistant sur les fondements de la foi qu'ils symbolisent. Il va sans dire que cet état d'esprit est lié aux problèmes évoqués précédemment. L'Eucharistie, que l'on trouve représentée dans le chevet, est le thème le plus abordé avec la Résurrection, présente dans l'un des tableaux de ce même vitrail, car ils symbolisent les principaux dogmes de l'Église, qui tient à les affirmer. C'est dans ce même sens que se développent les missions et les retraites, qui

La cathédrale Saint-Pol-Aurélien.



prônent, parmi les principaux thèmes, l'Adoration de l'Hostie, et qui ont eu un très grand impact dans le Léon. La maison de retraite du Léon est située à Saint-Pol-de-Léon entre 1820 et 1827.

Cette action permet de reprendre en main la population, de façon austère, il est vrai, ce qui ne va pas sans provoquer quelques heurts, les Bretons

étant peu en phase avec la rigide piété tridentine enseignée dans les séminaires.

Dans la cathédrale, le vitrail le plus marquant à ce sujet, reste la très belle rosace du bas-côté Sud, accompagnée, dans sa partie inférieure, de scènes de la Passion qui, dans l'esprit des retraites, rappelle les souffrances et le sacrifice du Fils de Dieu pour les hommes, car si de nombreux exercices y sont liés, c'est dans le but d'accorder une grande place à la pénitence. Cette tendance est à mettre en parallèle avec l'apparition des chemins de croix.

Les décalages entre l'austérité nouvelle de la piété et la population ont entraîné la remontée de cultes anciens, sentimentalistes et coloristes comme le Sacré-Cœur, présent dans le vitrail du transept Nord. Ce phénomène apparaît surtout à partir de 1850 et connaît son point d'orgue en 1899, où le pape lui consacre le genre humain et le mois de juin. Il reste orienté vers une démarche de réparation, ce qui explique que beaucoup de manuels de piété lui sont consacrés. La dévotion mariale, que l'on retrouve dans l'un des vitraux Sud du chœur, est également liée à ce phénomène. En effet, Marie représente la douceur et la femme, objets de consolation pour une foi trop dominée par la peur de l'enfer. Cette piété est à rattacher au culte de l'Immaculée Conception et aux apparitions, comme celle de Lourdes.

Cela explique le développement de pèlerinages dédiés à Notre-Dame, mais aussi l'établissement du Mois du Rosaire, avec la prière du chapelet à partir de 1833. Le vitrail et la chapelle au sud du chœur dédiés à Sainte Anne ne sont pas, quant à eux, sans rappeler les liens établis entre les deux femmes, d'autant plus que la Vierge n'apparaît

ESVRIENTES PACERE :
Nourrir les affamés. Vitrail du XI^e siècle.



pas en Bretagne, contrairement à sa mère, dont le sanctuaire, à Sainte-Anne d'Auray connaît un grand essor, avec un pardon qui supplante celui de Saint-Cornély à Carnac, et s'affirme comme le plus important de Bretagne.

Le reflet de l'Histoire d'un peuple

Il ne faut pas considérer la spiritualité comme le seul objet des thèmes des vitraux, car la mémoire du peuple breton est également présente à travers le culte de ses propres saints. C'est dans cet esprit qu'un ensemble de quatre vitraux du XX^e siècle situés dans le côté Nord du chœur représente la vita de Saint Pol Aurélien et la fondation de l'Évêché. Il nous remémore cette période du V^e siècle où un grand mouvement de population venu des îles britanniques apparaît en Armorique. Il nous remémore aussi l'épopée de ces moines celtes venus structurer cette société totalement désorganisée à son arrivée en Armorique, et dont sept sont devenus symboliquement les patrons de la Bretagne, parmi lesquels figure Saint Pol Aurélien. De son arrivée dans la ville désertée et lésée sous l'emprise des bêtes sauvages, en passant par la domestication de ces mêmes bêtes, pour s'achever dans la lutte avec le dragon, les quatre vitraux sont on ne peut plus explicites sur ces événements symboliques, mais fondamentaux pur les Léonards.

Cette mise en avant d'un des saints fondateurs n'empêche pas le maintien, dans l'iconographie du XIX^e siècle, des autres saints bretons, comme Hervé, l'aveugle, représenté sur un des vitraux supérieurs du chœur, guidé par le chien-loup qu'il a domestiqué, symbole des forces occultes civilisées. Pourtant, ces saints populaires, auxquels il est pré-



CAPITOS REDIMERE :
Racheter les captifs. Vitrail du XI^e siècle.

férable de s'adresser face aux difficultés, sont d'une part concurrencées par Jésus et Marie, qui deviennent les interlocuteurs privilégiés, d'autre part par les saints romains, que l'Église, dans son austérité tridentine, veut imposer aux Bretons.

C'est ainsi que nous allons retrouver sur l'un des panneaux d'un vitrail supérieur du chœur Saint-Yves, le seul saint breton reconnu par Rome, où Bretons et autorités ecclésiastiques peuvent se retrouver. Ce saint, ancien juge du tribunal de l'évêque de Tréguier



EGROS CURARE :
Soigner les malades. Vitrail du XI^e siècle.

au XIII^e siècle devenu prêtre, édifia par son sens de la justice, où le pauvre a autant de dignité que le riche. Mais cela n'empêche pas l'image des saints de rester très minoritaires dans les vitraux du XIX^e siècle.

Tout aussi minoritaire mais non dénuée d'importance, c'est la présence du passé politique, car ces vitraux sont souvent offerts par des grandes familles nobles, qui souhaitent, par l'application de leur blason sur l'un des panneaux, laisser une trace à la postérité. On peut ainsi voir dans l'une des chapelles du bas-côté Sud, un vitrail du XVI^e siècle, désigné comme le vitrail des donateurs, où le couple de Kerautret

s'est fait représenté au-dessus de son tombeau dans une attitude de dévotion.

Plus spécifiquement, des épisodes de l'histoire de cet évêché sont évoqués. C'est ainsi que dans la partie Sud du chevet, on trouve un vitrail du XIX^e siècle relatant un épisode du XVI^e siècle, où l'évêque du temps, Monseigneur Ferron s'est vu chasser de ses terres par le duc de Bretagne, François II qui, en réaction à la politique de centralisme violent de Louis XI, est poussé à l'indépendance et de ce fait cherche à asseoir un pouvoir souverain sur ses vassaux.

Cela ne va pas sans heurts, et lorsqu'il fait valoir à l'évêque ses droits régaliens sur l'huile tirée de la baleine qui vient de s'échouer sur les côtes du Léon, l'évêque refuse, entraînant une riposte militaire de François II. Un autre objet historique évoqué dans la cathédrale est la personne du roi Salomon, présent sur l'un des vitraux supérieurs du chœur, et qui rappelle ainsi que ce roi breton du IX^e siècle a été assassiné non loin d'ici, dans un petit monastère du Poher qui prit, à la suite de cet événement tragique le nom de La Martyre, contribuant à remémorer les liens entre la religion et la gloire passée d'une noblesse bretonne déchue après la Révolution.

Ainsi force est de reconnaître que, si les goûts du jour tendent à mépriser les vitraux du XIX^e siècle perçus comme ayant un intérêt mineur, il ne faut pas pour autant les négliger, car ils sont les vivants témoins d'une population qui, encadrée par son clergé, rentre de façon sélective dans le monde moderne afin de ne pas perdre le sens du sacré.

Frédéric BARGAIN.

EN LARMOR-BADEN DANS LE MORBIHAN

LA CROIX-HÉMON

et il y a environ deux cent ans,

le Larmorien Claude Hémon⁽¹⁾

C'est le seul calvaire érigé en bord de route à Larmor-Baden. Il se situe à la sortie du bourg, en direction d'Auray, au lieu-dit Le Numer.

Le 26 mars 1870, Ferdinand Dondel de Kergonano, maire de la commune de Baden, dûment autorisé par délibération du conseil municipal du 20 mars 1870, a acquis de Pierre Le Berrigaud, cultivateur majeur, domicilié à Larmor-Baden, trois parcelles situées au village de Larmor et nécessaires à l'exécution du chemin vicinal ordinaire numéro 1 de Baden à Larmor, partie comprise entre Le Diben et Larmor, dont les travaux ont été déclarés d'utilité publique, par arrêté préfectoral du 18 mars 1864.

Ces parcelles dans la section G du plan cadastral sont les suivantes :

N° 832, *Er Grouesse, la croix, terre de 2,40 ares* ; N° 854, *Creiz en Numer, le milieu du Numer, terre de 0,25 ares* ; N° 857, *Creiz en Numer, le milieu du Numer, terre de 0,12 ares*.

A cette époque donc, la terre qui portait la croix n'était pas inscrite sous le nom de « Croix Hémon ». La tradition orale transmise par les propriétaires actuels des terrains alentour et qui sont les descendants de la famille Hémon est, que cette croix a été érigée par le prêtre Claude Hémon au sortir des périodes agitées de la

La Croix Hémon,
restaurée par la commune en 2001.



(1) Extrait du bulletin de l'Association Larmor
Autrefois, Larmor Aujourd'hui, Larmor Avenir.

Révolution et de l'Empire. Elle est datée de 1812.

Nos recherches à la mairie de Baden, aux Archives départementales du Morbihan et aux Archives de l'Évêché à Vannes nous ont permis d'en savoir un peu plus sur ce prêtre qui a donné son nom à cette croix.

Claude Hémon fils de Vincent Hémon et de Marie Le Rohellec, du village de Larmor en la paroisse de Baden, est né le 9 octobre 1756.

Il fut ordonné prêtre en 1786 en l'église de Notre-Dame-du-Mené à Vannes, le 1^{er} avril 1786, par Monseigneur Amelot, évêque de Vannes.

Au plus fort de la Révolution, contraint d'émigrer, il prit, à Baden, son passeport pour l'Espagne le 13 septembre 1792, et un autre le 27 octobre 1794.

Cependant rien ne nous permet de penser qu'il soit allé en Espagne.

En 1808, le vicaire général Allain, lors d'une visite dans la paroisse de Baden, signale la présence de Claude Hémon prêtre habitué (1). Claude Hémon ne figure pas dans la liste des prêtres de Baden décédés dans la paroisse telle qu'elle existe à l'évêché.

Claude Hémon est décédé le 1^{er} avril 1834 au village de Larmor en la paroisse de Baden. Son décès est enregistré le lendemain 2 avril 1834 en la mairie de Baden par le maire Pierre Le Gouguec. Les déclarants sont Vincent Le Berrigaud, calfat marin de Larmor, âgé de 45 ans et Joseph Mélan, cultivateur de Trevas, âgé de 42 ans, tous les deux neveux du décédé. Claude Hémon est qualifié de « ancien ecclésiastique » et âgé de 80 ans environ.

Joseph Mélan est fils de Mathurin Mélan, marié le 21 juin 1790 à Baden avec Anne Hémon une des sœurs de Claude.

Pierre Le Berrigaud ne semble pas être né dans la paroisse de Baden, ses parents ne s'y sont pas mariés non plus.

Lors de sa restauration par la commune en 2001, l'Association Larmor-Autrefois, Larmor-Aujourd'hui, Larmor-Avenir, s'est intéressée à la Croix Hémon, route d'Auray, à Larmor-Baden, datée de 1812, et à la vie de Claude Hémon, 1756-1834, prêtre de Larmor.

Deux indices nous laissent croire que Claude Hémon n'était pas un prêtre comme les autres.

L'archiviste de l'Évêché de Vannes, que nous avons consulté, nous a dit ne pas avoir trouvé la date du décès de Claude Hémon dans la liste des prêtres du diocèse de Vannes, décédés.

Ayant trouvé son acte de décès à la mairie de Baden, en date du 1^{er} avril 1834, nous pouvons y lire qu'il est qualifié « d'ancien ecclésiastique ».

La restauration par la commune en 2001, l'inauguration et la bénédiction, le 14 septembre 2002, de la Croix Hémon, datée de 1812, ont attiré l'attention de M. Bertrand Frélaut (2), qui nous a écrit une lettre confortant notre idée, à savoir l'hostilité de Claude Hémon au Concordat et, sans doute, son appartenance à la « Petite Église » et, par voie de conséquence, sa mise à l'écart par l'autorité diocésaine.

M. Frélaut nous signale l'étude de l'historien Claude Langlois sur la situation de l'Église au sortir de la période révolutionnaire.

(1) Prêtre demeurant en général dans sa famille et sans responsabilité paroissiale.

(2) Professeur d'histoire au lycée Saint-Paul à Vannes, chargé de cours dans plusieurs universités de l'Ouest, sociétaire de la Société Polymathique du Morbihan et historien de la Révolution dans le Morbihan.

Dans l'ouvrage *Le diocèse de Vannes au XIX^e siècle, 1800-1830* est relaté un démêlé de Claude Hémon avec le Commissaire général de Police de Lorient Charles Le Bas qui, par une lettre adressée le 18 novembre 1810 au comte Jullien, préfet du Morbihan, présente Claude Hémon comme étant à l'origine de bruits et de caricatures hostiles à l'Empereur Napoléon 1^{er} et qui le considère comme un homme remuant et dangereux, prêchant l'insoumission aux lois, et même comme un agent de l'ennemi. Le Commissaire de Police demande des instructions au Préfet quant à la conduite à tenir à son égard.

Le Préfet dans sa réponse, datée du lendemain 19 novembre 1810, signale au Commissaire de Police que les dites rumeurs circulent aussi à Paris mais qu'il n'en a pas eu connaissance à Vannes.

Il ne considère pas Claude Hémon comme dangereux et demande au Commissaire de s'adresser à l'Évêque s'il souhaite éloigner l'ecclésiastique de sa résidence habituelle.

A notre connaissance, l'affaire n'a pas eu de suite et Claude Hémon, certainement « anticoncordataire » et sans doute adepte de « la Petite Église » ne devait pas être le fauteur de troubles annoncé.

On ne peut en aucun cas, le considérer comme un activiste à l'instar de Le May, ancien recteur de Guern ; Denis, ancien prêtre d'Auray ; et plus proche de nous, Leleuch, ancien prêtre de Pluneret qui officia au village de Cazer (Cahire de nos jours) en Plougoumelen.

Constitution civile du clergé.

C'est le nom donné au décret voté par l'Assemblée Constituante, le 12 juillet

1790, qui achevait l'organisation de l'Église de France après la suppression des ordres religieux et la nationalisation des biens du clergé, en subordonnant l'Église à l'État, en obligeant tous les ecclésiastiques à prêter serment de fidélité à la Nation et en faisant élire les évêques par les assemblées électorales des départements. Tous les évêques de France refusèrent, ainsi que la grande majorité des prêtres du Morbihan.

Cette constitution civile du clergé provoqua une crise grave dans le clergé français, divisé entre constitutionnel et réfractaire.

Concordat

Les négociations entreprises par Bonaparte avec le Saint-Siège, pour mettre fin aux désordres créés dans l'Église de France par cette Constitution civile du clergé, aboutirent au Concordat, signé le 15 juillet 1801.

La religion catholique y est reconnue comme celle de la grande majorité des Français. Le chef de l'État détient le droit de nommer les évêques, auxquels le Pape accorde l'investiture canonique. Les biens de l'Église, nationalisés par la Révolution, ne lui sont pas rendus, mais, en contre-partie, l'État doit assurer un entretien décent aux membres du clergé.

Ce Concordat fut abrogé unilatéralement par l'État en 1905, par la loi de Séparation de l'Église et de l'État.

Dès 1801, certains prêtres, déjà réfractaires à la Constitution civile du clergé, refusèrent de se rallier au Concordat et donnèrent naissance à une dissidence appelée La Petite Église qui subsiste encore de nos jours où elle compte de 3500 à 4000 fidèles, essentiellement dans le Poitou.

Courrier du Commissaire Général de Police de Lorient, Charles Le Bas, adressé au comte Jullien, Général, Conseiller d'État, Préfet du Morbihan, concernant Claude Hémon, et la réponse du Préfet.

A M. le Comte Jullien, Général, Conseiller d'État, Préfet du Morbihan, Lorient, le 18 novembre 1810

Général,

Vers la fin du mois dernier, je fus informé que l'on faisait circuler à Vannes et dans les environs, des bruits et des propos, aussi absurdes que méchants.

L'Impératrice, disait-on, avait attenté à la vie de Sa Majesté, et malheureusement son fer avait rencontré une cuirasse.

On parlait avec complaisance d'une nouvelle guerre avec l'Autriche et du prochain envahissement de la France.

On colportait une caricature prétendument affichée à Nantes, représentant un cheval magnifiquement harnaché, ayant la couronne impériale sur la tête, et conduit par une femme qui tient la bride.

Ailleurs on disait que Sa Majesté ayant perdu son âne en Allemagne, avait reçu de l'Empereur d'Autriche, une bourrique à titre d'indemnité.

Ces bruits et ces propos devaient, disaient-on, me faire juger de l'esprit du pays et des hommes que le gouvernement trop indulgent, peut-être, y avait laissés mal à propos.

Sans attacher une grande importance à ces plates et atroces méchancetés, je demandai pourtant qu'on s'attachât à en découvrir la source, et qu'on me fit connaître les personnes qui les propageaient.

Il paraît que les recherches n'ont produit aucun résultat. On m'annonce seulement qu'un prêtre nommé Claude Hémon paraît n'y être pas étranger.

Ce prêtre qui demeure au village de Larmor-Baden m'est signalé, à cette occasion, comme un homme extrêmement dangereux, méconnaissant l'autorité de l'Évêque, prêchant l'insoumission aux lois, et même comme un agent de l'ennemi, qu'on ne saurait trop se hâter de faire arrêter et qui mérite d'être traité avec la plus grande sévérité.

J'ai supposé, Monsieur le Comte, qu'il y avait dans cet exposé beaucoup d'exagération et comme tout ce qui touche aux matières religieuses et aux ecclésiastiques eux-mêmes exige beaucoup de circonspection, je n'ai pas cru devoir agir avant de vous en avoir référé, d'autant plus que le prêtre Hémon ne peut manquer de vous être connu, s'il est en effet aussi dangereux qu'on le dépeint.

Je vous prie, en conséquence, Monsieur le Comte, de vouloir bien m'éclairer au sujet de cet ecclésiastique et de me faire connaître si vous

pensez qu'il importe à la tranquillité du pays de l'éloigner de la commune qu'il habite en ce moment.

La même mesure de sévérité est provoquée contre un autre prêtre, nommé Euradoux, frappé d'interdiction, qui demeure à Vannes et se fait passer, dit-on, pour être habile dans l'art des maléfices.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur le Comte, votre humble et très obéissant serviteur.

Le Commissaire Général de Police, Charles Le Bas.

Brouillon de lettre en réponse portant la mention expédiée au Commissaire Général de Police à Lorient.

Vannes le 10 novembre 1810

Monsieur le Commissaire Général de Police,

Les bruits qui sont parvenus jusqu'à vous et dont vous m'entretenez par votre lettre du 18 courant n'étaient point connus à Vannes, ou du moins ils n'y sont point répandus publics puisque personne ne s'en est occupé.

Il paraît néanmoins qu'ils ont circulé à Paris, sinon avec toutes les circonstances que vous rappelez, cependant en manière à éveiller la surveillance de la police j'en juge par une de Son Excellence le Ministre de l'Intérieur dans laquelle il s'applique à les réfuter de même que plusieurs idées également absurdes.

J'emploierai pour les éteindre les mesures que me fournit le ministre et qui consistent simplement à dispenser dans la conversation les personnes qui pourraient avoir été instruites de ces nouvelles sans avoir à en apprécier la valeur.

Depuis ce que je viens de dire, vous jugerez facilement que ces ridicules méchancetés n'ont pas été inventées dans le Morbihan, et qu'on ne peut pas en accuser le prêtre Claude Hémon que tout autre.

Je connais cet ecclésiastique et je sais qu'il n'a pas une très fine raison, mais je ne le crois pas très dangereux, je pense donc qu'il ne convient pas de l'inquiéter sur un prétexte qu'il pourrait facilement détruire, mais si vous croyez que sa présence dans une commune littorale puisse être nuisible, je vous inviterais d'en écrire vous-même à l'évêque afin qu'il lui assigne une autre résidence. S'il résiste, cette opiniâtreté constituera un délit, dont la police pourra prendre connaissance.

A l'égard du nommé Euradoux c'est un imbécile auquel personne ne fait attention, et ce serait abuser du pouvoir répressif que de l'exercer contre une personne qui n'a pas l'usage de sa raison.

J'ai l'honneur de vous saluer avec une considération distinguée.



Le cadran solaire de la chapelle.

A PLOUNEVEZ-QUINTIN EN COTES-D'ARMOR

La chapelle Notre-Dame-de-Kerhir

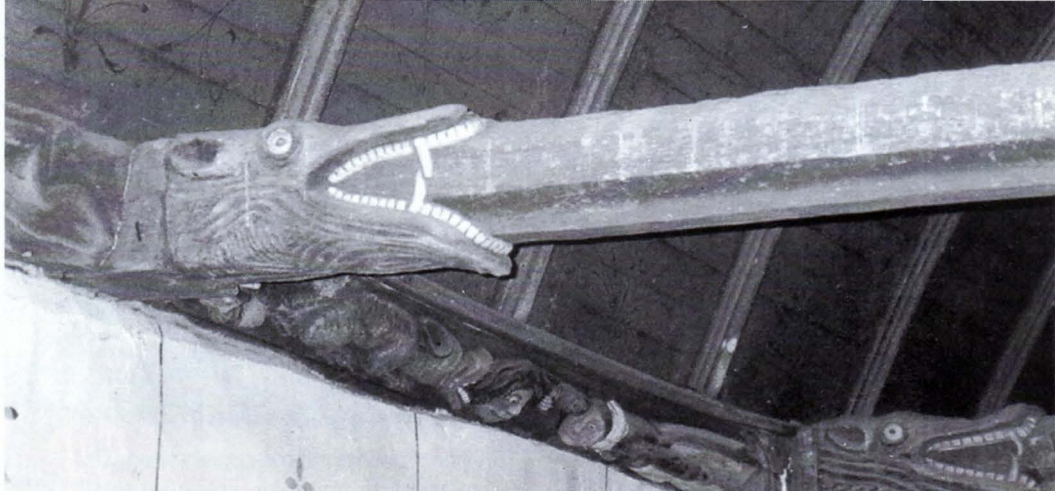
Depuis plusieurs années, Breiz Santel s'intéresse à cette chapelle, inscrite aux Monuments Historiques, et a participé financièrement à sa restauration. Depuis 1961, un article très intéressant a été publié à son sujet dans la revue Mein Ha Tud « Des Pierres et des

Hommes » de l'Association d'Archéologie et d'Histoire de Bretagne centrale, en juillet 2004, par Gérard Corlay ; Jean-Paul Rolland ; Marie-Madeleine Le Baquer ; Marie-Paule Berthelot.

Nous vous le présentons.

La chapelle Notre-Dame-de-Kerhir.





Partie transversale avec ses sculptures gueules de caïman.

La chapelle Notre-Dame-de-Kerhir se trouve au village de Kerhir, en bordure de la route de Plounevez-Quintin à Kergrist-Mouëllou et très certainement non loin de la voie romaine Carhaix-Quintin-Corseul.

Pour preuve, un tronçon de colonne milliaire gravée, découvert en 1835 près du Pont-Hir, sur la rivière Bellechasse à un kilomètre de la chapelle par M. Bizeul.

Contexte historique

La chapelle actuelle a peut-être été édifée sur l'emplacement d'une construction bien antérieure. En effet, la légende dit qu'elle fut construite en exécution d'un vœu fait à la Vierge, à la suite d'une invasion de la Bretagne par les Normands de 920 à 936. Plounevez se trouvait à l'intersection de deux importantes voies de communication, romaine et piste gauloise du Cap Caval vers la baie de Saint-Brieuc.

Le 27 janvier 1666, avenu de Claude de Lannion, seigneur du Vieux Chastel Trovran, au seigneur de Quintin, qui se déclare prééminence dans la cha-

pelle. La seigneurie de Plounevez-Quintin se trouvait depuis 1588 dans la famille de Lannion. Elle la tenait de la famille de Quélen dont les armoiries figurent au poinçon de la croisée du transept « burelé de dix pièces d'argent et de gueules ».

L'église paroissiale de Kergrist-Mouëllou avec ses fenêtres géminées.





Sablière : Un homme avalé par un monstre et secouru par des femmes.

Les armoiries des De Lannion étaient visibles, selon E. de Barthélémy en 1856, sur l'écusson du porche « couronne de Marquis portant d'argent à trois merlettes de sable au chef de

gueules chargé de trois quintefeuilles d'argent » à ce jour effacées.

Construction

En l'absence de données précises permettant de dater la chapelle, il faut se référer aux caractères architecturaux de l'édifice pour tenter d'avancer une datation.

La chapelle Notre-Dame-de-Kerhir présente de nombreux points communs avec la chapelle Saint-Colomban en Plounévez-Quintin, tant par son plan que par de nombreux détails ornementaux : remplages, proportion et profils des moulures de l'édifice, forme des portes de la nef et du bras Sud du transept. Or la chapelle Saint-Colomban est datée de la fin du XV^e siècle. De plus, la disposition bien particulière du chevet, avec ses longues fenêtres doubles géminées se retrouve dans deux églises proches, l'église de Kergrist-Mouëllou construite vers 1510 et celle de Saint-Nicolas-du-Pelem édifée vers 1475

Une étude approfondie réalisée en août 2000 par M. Léo Goas Straaijer,

Blochet décoré d'une tête de vieillard.



architecte DESA, désormais architecte du patrimoine, montre que la chapelle a été construite en quatre étapes, de la deuxième moitié du XV^e siècle jusqu'au milieu du XVI^e siècle. Les étapes de construction sont encore partiellement visibles dans le mur Sud de la nef, à l'emplacement de la porte et de la fenêtre, avant la construction du transept.

Remontée des archives

- 1720, cent cinquante livres de dons sont récoltés en vue de la construction de la tour-porche dont cinquante livres provenant de la vente d'arbres donnés par M. de Lannion.

- De 1720 à 1727, édification du clocher-porche. Sébastien Le Moulllec fabrique en 1720, inscription relevée sur le porche.

- 1728, pose du cadran solaire par messire Jean de Kersivien recteur, payé onze livres et dix sols pour pierre, façon et pose. Il sera remis en place en 2000 par les soins des « Amis de la chapelle ».

- 1769, le dix décembre, un procès-verbal du général de la paroisse mentionne l'existence d'une sacristie, elle apparaît encore au cadastre de 1826.

- 1772, plafonnage de la voûte.

- En 1827, des travaux de peintures sont effectués.

- Entre 1840 et 1860, le placître, espace clos entourant la chapelle, est planté d'arbres ; la charpente est refaite ; les boiseries sont repeintes ; certains vitraux sont restaurés.

- En 1892-1893, on refait le dallage et la peinture du plafond.

- En 1964, la chapelle et son placître sont inscrits aux Monuments Historiques.

- Dans les années 1980, nouvelle réfection des vitraux par les Affaires

Culturelles, et réfection de la toiture, la curieuse forme ondulée du toit s'explique par la mise en place de voliges neuves sur l'ancienne charpente déformée.

- Mise en place de portes en chêne financées par la municipalité et « Les Amis de la Chapelle »

- En avril 1994, les arbres du placître sont abattus. Plantés en 1952, ils atteignaient vingt-cinq mètres et leur ombre portée entretenait une humidité néfaste pour la chapelle.

- En 1998, visite de M. Étienne, architecte des Bâtiments de France,

Blochet.





Vierge à l'enfant
dans une niche sur la façade.

pour l'avis sur l'état inquiétant des maçonneries. A la suite de quoi, en 2000, une expertise diagnostic est confiée à M. Léo Goas Straaijer. Cette étude révèle un affaissement de la charpente entraînant des désordres importants dans la maçonnerie. La chapel-

le est fermée temporairement au public. En 2004, lancement de la procédure pour un programme de restauration sur quatre ans.

Extérieur de la chapelle

Façade occidentale.

Elle est formée d'un clocher-porche en demi hors-œuvre quasiment identique à celui de la chapelle de Locmaria à Rostrenen. Seules différences, la statue d'une Vierge à l'enfant dans la niche centrale, les rempants de la nef épaulant la tour-porche, la flèche hexagonale et sa chambre des cloches.

- Vierge à l'enfant dite « Notre-Dame-de-Bon-Secours, c'est une statue en granit, monolithe, taillée dans un seul bloc. Notons que le vêtement de la Vierge correspond à la mode

La façade de la chapelle.



de l'époque, début XVIII^e siècle, robe ceinturée sous la poitrine, corsage blousant.

- Rampant épaulant la tour-porche. Côté Nord les pierres du rampant, chevonnages, sont ornées de volutes. Les pierres saillantes, en escalier, permettent d'accéder à la chambre des cloches. La pierre la plus haute du rampant, à la jonction du toit et de la tour est sculptée. Une tête de lion au Nord et un visage humain au Sud.

- Chambre des cloches et flèches, à la base balustrade en légère saillie reposant sur des corbeaux. La chambre des cloches est percée sur chaque face de deux baies en plein-cintre surmontées d'une corniche et d'un gable triangulaire percé d'un oculus, ouverture circulaire. Aux angles, quatre piliers surmontés d'un pinacle à crochet de feuillage. Au sommet, flèche octogonale percée d'oculi.

Élévation Sud.

A noter deux baies en arc brisé, de part et d'autre d'une porte en anse de panier à trois claveaux moulurés. Transept épaulé par de puissants contreforts angulaires. Le bras Sud est ouvert à l'Ouest d'une porte en arc brisé encadrée de fines colonnettes à chapiteaux feuillages et au Sud d'une baie à remplage à trois formes surmontée d'un écusson et, au faite du toit, d'une pierre en forme de croix.

Élévation Est.

A gauche, fenêtre et réseau trilobé.

Au centre chevet, hautes fenêtres géminées, doubles, à deux formes allongées et réseaux trilobés.

Sous ces deux baies, présence d'un bandeau horizontal, le larmier, destiné à évacuer les eaux de ruissellement.

A droite baie à deux formes.

Élévation Nord.

Le mur Nord du bras du transept est



Chevet aux hautes fenêtres germinées.

percé d'une baie à trois formes trilobées. Le réseau s'intègre mal à son cadre, réemploi ou mauvaise restauration ? Contre la nef était adossée la sacristie, bâtiment en forme d'appendis.

Ensemble de quatre niches-crédences, l'une est située dans la nef, sous la fenêtre, à gauche du bénitier. Une autre se trouve dans le chœur, les deux dernières dans les bras du transept, à droite des deux autres autels.

Les voûtes.

L'espace interne de l'édifice est couvert d'une voûte en berceau brisé lam-

brissé, peintes de fines arabesques dorées sur fond bleu azur. Les faux arcs-doubleaux régulièrement espacés le long des voûtes sont également dorés.

A la croisée du transept, présence d'une fausse croisée d'ogives dont la clé centrale porte les armoiries de la famille de Quélen.

Ensemble remarquable d'éléments de charpente. Huit entrants à engoulants de section octogonale, avec bague centrale ornée de motifs végétaux ou géométriques peints.

Ensemble de trois blochets figurant des têtes de vieillards.

L'ensemble des boiseries émane d'un atelier régional.

L'inventaire ajoute que les peintures des sablières peuvent dater de 1827, date à laquelle la fabrique paye 243 francs à M. Meunier pour travaux faits à la chapelle. Ce Meunier est un peintre qui reçoit, vers la même époque, 111 francs pour le tableau du Rosaire de l'église paroissiale.

Dix-huit tronçons de sablières, dont un groupe représente des masques féminins et masculins sculptés en demi-relief, les intervalles peints de feuillages ou d'animaux monstrueux. Le second groupe est une composition en frise à épis de maïs, pampres et monstres entrelacés. Une seule se distingue, elle représente un homme avalé par un monstre et secouru par deux femmes.

Le clocher de la chapelle.



BREIZ SANTEL
SE TROUVE DésORMAIS SUR INTERNET
www.breizsantel.org

A Portivy en Saint-Pierre-Quiberon

EN MORBIHAN

Chaque année Lotivy attire, le dimanche le plus proche du 8 septembre, non seulement comme naguère les fidèles de Quiberon, Plouharnel, Erdevén, mais aussi beaucoup de gens venus d'ailleurs. Et qui aiment la messe célébrée dans le joli enclos de la Chapelle Blanche, toute simple, beaucoup trop petite pour la foule de ce jour-là.

Une tente est dressée, près du calvaire, au-dessus d'une haute estrade, pour l'autel bien fleuri, et pour l'harmonium qui accompagne les chants de la chorale, dont le credo en latin et le cantique à Notre-Dame-de-Lotivy.

La procession de l'après-midi, où une voiture équipée d'un haut-parleur permet aux chanteurs un minimum d'entente, traverse le village et s'arrête sur le quai.

Ne vont jusqu'au bout de la longue jetée que le clergé et les porteurs de statues et de bannières.

La grande bannière est si lourde, qu'il faut que trois hommes se relaient pour la porter, l'un tient le mât, les deux autres, les haubans.

C'est cette bannière qui, au bout de la jetée, s'incline trois fois au-dessus de la mer que bénit le prêtre, tandis que l'on prie pour les marins péris en mer... et les autres.

Au retour, la procession descend vers un petit vallon où se trouve la fontaine. On s'y arrête pour une prière, avant de remonter vers la chapelle où a lieu la bénédiction des enfants.

M.-M. MARTINIE.

La procession de Notre-Dame de Lotivy.



Le pardon de Saint-Cado à la chapelle du Loc'h à Peumerit-Quintin

EN CÔTES-D'ARMOR

Cette année un pardon un peu exceptionnel, c'était la bénédiction du nouvel autel. Dans les années 80, l'Abbé Lec'hvien n'avait pas hésité à prendre la truelle et poser des pierres, afin d'aider à monter les pans de mur de la chapelle.

Cette année, il a eu la joie de bénir l'autel, entouré de l'Abbé Le Dantec et de l'Abbé Forget.

Après la messe, la procession s'est rendue au tantad, au son du biniou et de la bombarde. Les pèlerins ont pu savourer les cerises bénites et admirer le feu de joie. C'était magnifique, les flammes montaient au ciel.

Le pardon s'est bien déroulé ainsi que la fête elle-même. Les amis de la chapelle du Loch se sentent soutenus par la venue de tant de monde.

La chapelle est ouverte tous les jours jusqu'à octobre, en hiver le samedi et le dimanche.

Description de l'autel : Christ en Croix ; aux pieds du Christ, Marie et Jean ; à droite de Jésus le bon larron, à sa gauche le mauvais ; dans les extrémités Saint Antoine et Saint Cado ; dans les côtés Saint Yves et Saint Thomas.

Louissette BOURNAULT,
extrait du bulletin paroissial.



Le nouvel autel
de la chapelle du Loc'h.

AUTRES PARDONS EN MORBIHAN

La chapelle Notre-Dame-de-Gornevec a fêté son quatorzième pardon.

Pardon exceptionnel puisqu'elle abrite désormais ses anciennes statues, mises à l'abri pendant les travaux de restauration, y compris celle de la Vierge à l'Enfant, prêtée ou offerte à une église de Lorient.

Les journaux ont relaté en leur temps, le pardon des Sept-Saints à Erdeven, toujours aussi suivi.

Celui de Saint-Laurent à Kervignac qui a retrouvé son dallage et ses portes.

Celui de la Trinité au Moustoir en Pluvigner dont les bénéfices permettront de financer un nouveau vitrail.

Courrier des lecteurs

A l'occasion du renouvellement de leur cotisation, plusieurs de nos adhérents nous ont encore adressé cette année des témoignages de l'intérêt qu'ils portent à notre mouvement.

Ils apprécient en particulier notre revue, ce qui nous touche beaucoup.

Voici quelques extraits de leur courrier.

* * *

Toutes nos félicitations pour votre action et votre bulletin de plus en plus artistique et documenté.

Une famille bretonne d'adoption.

Que l'auteur du long article sur l'histoire de la chapelle Saint-Jean-du-Temple de Plouhinec soit remercié ! Quelle documentation fouillée, précise, un vrai travail d'historien !

Madame Le Doux de Vannes.

Tous mes compliments pour votre belle revue toujours reçue avec grand plaisir.

Madame Bertho de Paris.

Avec toutes mes félicitations pour votre œuvre magnifique et nos remerciements pour votre belle revue.

M. de l'Estourbeillon de Lorient.



De gauche à droite : Saint-Tugen, Saint-Primel.

SANTIC BIHAN...

En 1640, une épidémie meurtrière sévissant en Bretagne, les habitants de Plouguerneau, paroisse de l'évêché de Léon dans le nord du département du Finistère actuel, firent le vœu de porter en procession, emmanchés sur des hampes en bois, des statuette de leurs Saints Patrons. Leur vœu ayant été exaucé, de très nombreuses statuette furent réalisées au cours des siècles, et la tradition est restée très vivante dans cette commune.

De nombreuses paroisses du Léon et de Cornouaille possédaient des « santic bihan ». A Primelin, huit statuette étaient autrefois ordinairement placées sur l'autel de la Vierge de l'église paroissiale Saint-Primel. Seules deux d'entre elles ont échappé aux aléas du temps et sont parvenues jusqu'à nous.

Sant Tugen bihan, était porté sur un brancard lors de la procession de son pardon. Sant Crisen bihan était placé dans la niche de la fontaine située à l'intérieur de sa chapelle construite dans la vallée centrale du Cap-Sizun. Il en était parfois ôté par des enfants du village voisin, qui le plaçaient au coin d'un champ, lorsqu'ils désertaient leur poste de gardiens de vaches pour se chamailler avec leurs voisins de Goulien. On dit que jamais une bête ne s'égara sous la garde du saint.



De gauche à droite : Saint-Théodore, Saint-Crypante.

...petits saints

Très abîmée, cette statuette a été restaurée avec beaucoup de difficultés. Pour compléter la collection des « santic bihan » de la paroisse, l'Association de sauvegarde des monuments religieux de Primelin, a fait réaliser les statuettes de Saint Primel, patron de la paroisse, et de saint Théodore dont la chapelle domine le paysage du Cap Sizun, par M. Jo Le Guillou, sculpteur sur bois à Malguénac près de Pontivy.

Placées ordinairement sur l'autel de Saint Corentin, dans la chapelle de Saint-Tugen, ces statuettes sont portées sur des hampes de bois lors des processions des pardons de la paroisse. Elles font partie du très riche patrimoine religieux de Primelin, riche d'un édifice classé monument historique, Saint-Tugen, de vingt-cinq objets mobiliers classés et de vingt-et-un objets inscrits à l'inventaire supplémentaire. La commune a également sur son territoire, un édifice privé, inscrit à l'inventaire, le manoir de Lezurec.

Eugène DONNART,
Président de l'Association de sauvegarde
des monuments religieux de Primelin.

Le message de Jean-Paul II aux Bretons

Coop Breiz vient de publier un livre de 188 pages où Yannig Baron raconte, en français et en breton, la venue du pape à Saint-Anne d'Auray en 1996. Une visite dont la préparation fut compliquée par le fait que, si le pape venait rencontrer les Bretons, l'invitation à venir à Sainte-Anne lui était faite par les douzes évêques de la région apostolique de l'Ouest.

Alors les médias parlaient du « Grand Ouest », qui ne veut rien dire.

Et en Bretagne beaucoup de gens craignaient que les diocèses bretons ne perdent dans l'affaire ce que l'on pourrait appeler leur couleur particulière.

Et la chose se compliquait du fait que, après sa tournée en Bretagne, le pape se rendait à Tours et à Reims, pour y fêter « le baptême de Clovis ».

Fait important, assurément, mais qui ne concernait guère la Bretagne, le roi franc Clovis ayant vécu bien longtemps avant que la Bretagne ne devint française !

On s'inquiétait d'un risque d'effacement de la culture bretonne, alors que l'on savait que Jean-Paul II considérait comme valeurs précieuses les diverses façons qu'ont les chrétiens d'aller à Dieu selon leurs cultures.

Le livre de Yannig Baron, qui publie de nombreux documents, montre qu'il fallut beaucoup d'échanges épistolaires, beaucoup de rencontre amicales, pour dissiper les incompréhensions mutuelles et aplanir les difficultés diplomatiques.

« Sint unum »... les chrétiens d'esprit divers n'ont pas oublié cela. Et le résultat fut une journée inoubliable ; fervente, joyeuse. Et bien bretonne aussi aux yeux du Saint Père.

Si j'en crois ce que m'a raconté un homme à qui, dans l'avion, le pape a dit, en roulant les R « les Bretons m'ont ressuscité ».

Six pages de bonnes photos en couleur illustrent ce récit, suivi de la lettre pastorale de Monseigneur Gourvès sur le renouveau de la culture bretonne.

Marie-Madeleine MARTINIE.



LA LÈPRE ET LES LÉPROSERIES DANS LA RÉGION MALOUINE AUX XII^e et XIII^e SIÈCLES

PAR LOUIS POTIER

Bref historique à travers le monde

L'existence de ce terrible fléau est révélée à travers le monde depuis plus de 4500 ans. Malgré une certaine régression due aux efforts conjugués d'organisations internationales, nationales ou caritatives, la lèpre existe encore de nos jours dans certaines régions du globe, au Brésil, en Inde, à Madagascar, etc.

Au XIX^e siècle, le médecin Dimitrius Zambaco Pacha de Byzance affirme qu'elle était déjà connue sur terre depuis 2500 ans avant Jésus-Christ.

Dans ces temps lointains, entre 2500 et 1500 ans avant J.C., apparaît une grande figure de la Bible : Job. D'après un auteur énigmatique qui a écrit en 400 avant J.C. le Livre biblique de Job, il serait dans la terre de Hus près de Damas. Sa date de naissance est inconnue, l'on sait seulement qu'il vécut après Abraham et avant Moïse. Riche et puissant il fut éprouvé par Dieu. Satan lui avait tout pris femme, enfants, richesse, de plus il contracta une lèpre maligne qui lui couvrit tout le corps. Jamais il ne maudit l'Éternel et de dire « Nu je suis sorti du sein de ma mère, et nu, j'y retournerai », l'Éternel m'a

donné, l'Éternel a ôté, que le nom de l'Éternel soit béni ».

Devant une telle foi, il est écrit dans l'Ancien Testament « l'Éternel rétablit Job dans son premier état ; il possédait quatorze mille brebis, six mille chameaux, mille paires de bœufs et mille ânesses. Il eut sept fils et trois filles, il vécut après cela quarante ans et il vit ses fils, et les fils de ses fils jusqu'à la quatrième génération. » Alors que penser de l'expression populaire « Pauvre comme Job » !...

Au XIX^e siècle, un poète hindou n'écrit-il pas en parlant du lépreux : Il outrage la lumière, qu'on le couvre d'ordures, lui vivante ordure, que les fleuves divins rejettent son cadavre.

Moïse sépare les lépreux de son peuple, l'Égypte est durement frappée, en particulier le port d'Alexandrie. Par leurs expéditions maritimes les Phéniciens exportent jusqu'en Europe du Nord la terrible maladie. Plus tard, les invasions vikings, sarrasines, germaniques, la présence des légions romaines venant du Moyen-Orient sur notre sol, seront porteuses du mal, de même les croisades, elles aussi, apporteront leur contribution à son développement en Europe et dans nos régions.

Les croisés qui recrutent dans toutes les classes de la société, provenant des régions les plus diverses d'Occident ont contribué puissamment au brassage de la maladie ; vecteurs de virus frais, ils représentèrent vraisemblablement la cause principale de l'évolution de l'endémie lépreuse européenne en épidémie, et plus particulièrement au retour en 1147 de la seconde croisade.

Il n'existe pas de date précise de l'apparition de la lèpre en France. Toutefois au VI^e siècle, en 583, Grégoire de Tours, évêque, théologien, grand écrivain français, atteste dans ses écrits de l'existence de lieux spécialisés pour les lépreux dans notre pays.

Les textes officiels et religieux qui régissent les lépreux.

Au cours des siècles de nombreux textes émanant de l'autorité royale ou des autorités religieuses vont régler la vie de ces malheureux, leur accordant au fil du temps plus ou moins de liberté et d'avantages financiers.

Il faut citer en 511 le Concile d'Orléans, en 549 le synode qui s'est tenu dans la même ville. En 583, le troisième Concile de Lyon établit une assistance obligatoire aux lépreux, mais leur interdit de voyager en ville. En 754, le Concile de Compiègne prescrit la séparation des conjoints dont l'un est frappé de la lèpre. En 1174, le troisième concile de Latran, rapporte la mesure prise en 754 à Compiègne.

En 1179 le même concile, célébré par le pape Alexandre III, décide en son canon 23, que pour ne pas les laisser dans un isolement sordide, les lépreux auront droit de disposer d'une église qui leur soit propre, d'un cimetière et d'un prêtre à eux, toutefois

ils ne doivent pas léser le droit dans d'anciennes églises paroissiales, ce qui serait contraire à la charité chrétienne.

Décision importante surtout pour la Bretagne, car à l'époque, la discipline ecclésiastique locale s'opposait à la création de plusieurs cimetières dans la même paroisse. En conséquence, si l'on trouve une chapelle rurale accompagnée d'un cimetière, c'est la preuve qu'il s'agissait d'une chapelle réservée aux lépreux, exemple : la chapelle de la Madeleine à Saint-Méloir-des-Ondes sur la route menant à Paramé.

En 757, les cartulaires de Pépin le Bref et plus tard celui de Charlemagne rappellent les ordonnances recommandant la séquestration des lépreux. Charlemagne entretenait de bonnes relations diplomatiques avec le calife de Bagdad Haroun el Raschid, celui-ci l'avait autorisé à construire des monastères et un hôpital en Terre Sainte. Ce calife, prince paisible et très pieux, connu comme héros des Contes des Mille et Une Nuits, permit la protection des chrétiens de Syrie pendant son règne. Lors d'une ambassade qu'il fit en 801 ou 802 à Aix-La-Chapelle, il apporta à l'Empereur comme présent un éléphant blanc, appelé Aboulabaz, une horloge à roue et les clés du Saint-Sépulcre.

Au Moyen-Age

Au Moyen-Age, quand un individu était suspecté d'être atteint de la lèpre, il était examiné par un barbier et des lépreux de la maladrerie voisine, qui étaient nommés comme experts. Reconnu atteint du mal il était considéré comme mort. Don Lobineau, l'historien de la Bretagne écrit : « en 1199, dans l'arrondissement de Saint-Malo à Dol des nobles dont les femmes étaient



Costume d'un lépreux, avec sa cliquette. Copie d'une vignette du XV^e siècle.

devenues lépreuses convoiaient à de nouveaux mariages avec l'autorisation de Rome. »

En 1225, le roi Louis VII le Jeune qui avait épousé Aliénor d'Aquitaine pour la répudier par la suite, donne cent sous à toutes les léproseries de France. A l'époque, il en existait 2000 dans le royaume et près de 20000 en Europe. Ce roi donnera aux hospitaliers de Saint-Lazare chassés de Terre Sainte, un château à Boigny près d'Orléans, qui deviendra la commanderie de l'Ordre.

L'ordonnance royale du 21 juin 1321 entraîne un durcissement du comportement social à l'égard des lépreux. Bien que malades ils sont considérés comme des êtres malfaisants, cherchant à contaminer ceux qu'ils ren-

contrent. L'inquisition s'acharnera sur leur sort.

En 1475, le duc François II assouplit un peu leur régime de vie. Il ne les oblige plus à vivre dans un hôpital, toutefois, ils restent sous la surveillance de l'Eglise, doivent respecter les règlements existants dans les villes et villages où ils se trouvent. S'ils peuvent circuler dans le duché, ils doivent porter sur eux, une pièce de drap rouge, afin de prévenir ceux qui pourraient les rencontrer du risque de la contagion possible. De plus ils doivent actionner en permanence une cliquette (à ne pas confondre avec la crécelle réservée aux marchands ambulants). La cliquette était un petit instrument fait de trois lames de bois réunies à leur extrémité inférieure. Ainsi, le mouvement

qu'on leur imprimait produisait un son sec en se frappant les unes sur les autres. Elles ne pouvaient être remplacées par aucun autre instrument du même genre.

Il est difficile de dire à quelle date précise la lèpre apparaît en Bretagne. Toutes les couches de la société sont atteintes même au plus haut niveau. Ainsi en 925, Fruela II, roi du Léon, en meurt. Il en sera de même pour constance, mère du duc Arthur, qui décèdera à Nantes en 1201.

Le nombre accru des malades est la conséquence des problèmes posés par l'hygiène de l'époque. En ville, absence d'égoût, voirie plus ou moins entretenue, ordures stagnantes sur la chaussée, chiens venant s'y alimenter, ruelles étroites où le petit peuple marche pieds nus. A la campagne, pièce unique où vivent ensemble gens et animaux, sont autant de facteurs propices au développement du mal.

Devant l'accroissement de l'épidémie en Bretagne et dans d'autres provinces du royaume des mesures sont prises pour endiguer cette poussée obligeant les seigneurs qui possédaient déjà un hôpital dans leur ville de séparer les autres malades des lépreux.

Des établissements spécialement réservés pour ces derniers seront construits selon certaines règles. Ils seront bâtis à l'extérieur de la ville, au vent de cette dernière, au bord d'une route et d'un bois, généralement sur la limite de trois paroisses. Exemple : à Saint-Servan au lieu la Madeleine, le bois se

situait entre la chapelle et la Grande Simonais, enfin quand cela est possible au bord d'une rivière ou d'un ruisseau, à Miniac-Morvan. En Bretagne de nombreux petits cours d'eau ont le nom de ruisseau de la maladrerie.

Ces établissements seront placés sous la responsabilité d'un prêtre qui prendra successivement le nom de prieur, administrateur ou aumônier.

Quant aux constructions elles-mêmes, elles se nomment tour à tour : léproserie, ladrerie, maladrerie, messagerie ou caquinerie. Cette dernière appellation est surtout employée à Quimper, Vannes, Saint-Brieuc et Saint-Malo. De plus elles sont dédiées à Madeleine et à Saint Lazare.

Au sujet des noms de Saint Lazare et Madeleine, une erreur de personnage s'est glissée au cours des temps, surtout au sujet de Lazare. De nombreux historiens sont tombés d'accord à ce sujet. Tout d'abord le mot de ladre n'a pas d'origine dans le nom de Lazare ressuscité par Jésus, frère de Marthe et de Marie-Madeleine. Le vrai personnage n'est autre que le pauvre Lazare mendiant atteint de la lèpre et couché devant la porte du mauvais riche à qui le fils de Dieu promet son royaume (Évangile selon Saint Luc chapitre XVI 19-31).

Pourquoi Madeleine ? Il faut se rappeler les Saintes Écritures. Jésus ne l'a-t-il pas guérie d'une terrible maladie, le Pêché ? De là à assimiler le péché à la lèpre, il n'y a qu'un pas à franchir.

Une bonne histoire

Une de nos adhérentes du Morbihan, nous a fait parvenir une lettre qu'elle a reçue et qui lui a semblé devoir amuser nos lecteurs.

Son correspondant lui a envoyé la copie d'un document datant de 1841 et conservé aux Archives Nationales.

« Ce document, écrit-il, est un mémoire adressé par un entrepreneur de peinture, sculpture et décoration, au curé de l'église de Lanvieuze, en Finistère, mémoire qui détaille ainsi les travaux effectués :

— Pour avoir descendu le grand Bon Dieu de dessus le maître-autel, l'avoir lavé et nettoyé.	14 francs, 10 sous
— Pour avoir fait un nouveau ratelier pour saint Louis et l'avoir lavé par-devant et par derrière.....	3 francs, 10 sous
— Pour avoir mis un nouveau bras à saint Étienne, lui avoir blanchi le nez et fourni une calotte pour cacher le trou qu'il avait sur la tête	3 francs, 3 sous
— Pour avoir corrigé le Pater Noster et lui avoir fait et fourni une main, un bras, deux pieds et avoir peint et nettoyé toutes les figures	18 francs
— Pour avoir peint et nettoyé saint Jean-Baptiste et son mouton et lui avoir placé une corne sur le côté gauche	5 francs
— Pour avoir lavé la sainte Vierge et lui avoir refait un enfant Jésus et un bras gauche	24 francs
— Pour avoir remis au Saint-Esprit une queue neuve et avoir refait un nouveau chapeau à saint Joseph	4 francs
— Pour avoir fourni les cordes pour peindre les saints Anges au-dessus de l'autel	5 francs
— Pour avoir ôté les vieux yeux des douze apôtres et les avoir remplacés par des neufs	6 francs
— Pour avoir peint une ceinture, mis un bras et une trompette à l'ange qui est au-dessus de la chaire	7 francs, 8 sous
— Pour avoir lavé et nettoyé saint Isidore, sainte Barbe et saint Nicolas et sainte Cécile avec son violon et leur avoir fourni tout ce qui leur manquait	20 francs, 3 sous
— Pour avoir fait un diable tout neuf, l'avoir placé sous les pieds de l'Archange saint Michel et les avoir peints tous les deux	45 francs
— Pour avoir détruit la grande fleur de Lys, pour avoir varloqué le derrière de saint Louis et de Charlemagne qui ne voulaient pas entrer dans leurs niches et les avoir peints et décorés tous les deux	45 francs

Ce qui donne un total de 166 francs 40 pour la remise à neuf des saints de l'église de Lanvieuze.

Document extrait des Archives Nationales, Bibliothèque nationale.

Un de nos lecteurs pourrait-il nous indiquer dans quel canton se trouve la commune de Lanvieuze ?

NÉCROLOGIE

Nous avons appris trop tard le décès de Madame Bureau du Colombier et nous ne nous sommes pas manifestés lors de ses obsèques.

Or, dans les années difficiles qui ont suivi la mort de Gérard Verdeau, Breiz Santel aurait probablement disparu si M. et Mme Bureau du Colombier n'avaient accepté de recevoir chez eux les membres du mouvement qui voulaient continuer à agir. Leur bon sens et celui de l'accueil nous ont vraiment beaucoup aidé à « tenir ».

D'autre part, c'est par leur gendre, Pierre de Lagarde, grâce à qui ont été sauvés tant de chefs-d'œuvre en péril, que Breiz Santel a acquis une notoriété dépassant les limites de la Bretagne.

Le Père Dominique de Lafforest, qui sous le nom de Keranforest, a si bien décrit et défendu le patrimoine religieux de la Bretagne et maintenant recteur à Vannes, fait désormais partie de notre conseil d'administration, a dit pour nos amis Bureau du Colombier une messe qui a été célébrée le vingt-quatre septembre dernier, lors de notre conseil d'administration.

Nous avons aussi associé à notre prière le souvenir de quelques-uns qui ont beaucoup œuvré pour Breiz Santel : nos fondateurs bien sûr, Claude Derven et Gérard Verdeau ; l'abbé Auffret ; Éric Bonnet ; M. Plé ; Christian Rispal ; Herry Caouissin ; Pierre Peron ; Frère Daniélou.

* * *

Nous avons aussi le regret de vous faire part du retour à Dieu d'un de nos collaborateurs, Michel Bressou, qui a participé à plusieurs de nos chantiers, comme la chapelle de Lanvoy à Hanvec, celle de Sainte Brigitte à Motreff, Notre-Dame-de-Gornevec à Plumergat. Apprécié de tous, il sera regretté par les bénévoles que sa patience à leur égard encourageait. Qu'il repose en paix !

* * *

Nous avons appris la mort de Madame de Serrant à Vannes, où elle a, dans l'ombre, travaillé pour Breiz Santel pendant des années. Elle tenait chez elle, le fichier des abonnés, et leur expédiait le bulletin. Qu'elle soit remerciée par la prière des abonnés d'aujourd'hui, dont il est si urgent d'augmenter le nombre. Qui de vous, chers amis, a fait un abonné nouveau ?

M.M.M.

Adhérez à Breiz Santel...

Vous êtes attaché au patrimoine breton, Breiz Santel, mouvement pour la protection des monuments religieux bretons, œuvre pour la sauvegarde des monuments en péril.

Apportez-nous votre soutien, faites connaître notre association auprès de vos amis pour qu'ils deviennent de nouveaux adhérents.

Vos dons nous permettront de faire de grandes choses et de concourir à la renaissance de monuments oubliés.

Les nouvelles adhésions et le renouvellement des cotisations pour 2006

sont à adresser
au trésorier de Breiz Santel, B.P. 22, 56260 Larmor-Plage
C.C.P. 153685 H Nantes

Recopiez tous les renseignements ci-dessous permettant votre identification :

Membre adhérent, à partir de 20 Euros.

Membre bienfaiteur et association, à partir de 30 Euros.

Nom et prénom _____ Profession _____

Adresse _____ Code postal _____

Ville _____

adhère à l'association Breiz Santel pour l'année 2006.

an qualité de _____

Ci-joint un don de la somme de _____
par chèque à l'ordre de **Breiz Santel**.

Breiz Santel, association reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des dons qui peuvent atteindre 5 pour cent de votre base d'imposition. Vous recevrez un reçu fiscal qui vous permettra de déduire votre don de votre revenu imposable.

Participez à la rédaction de notre bulletin !

Amis qui lisez ce bulletin, nous souhaitons qu'il reflète davantage la vie du mouvement !

Racontez-nous comment l'on a, chez vous, sauvé ceci, nettoyé cela... Ne dites pas « c'est trop mince », tout est intéressant.



La fontaine de la Vierge
à Notre-Dame de Krénenan à Ploërdut,
en Morbihan.